

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (primaire) de la FAPEO
jeudi 28 janvier 2021, 19h00**

en visioconférence via kMeet
Heures : de 19h00/21h07

APE membres présentes : APE Aïre, Bernex, Châtelaine-Bourquin, Le-Corbusier, Genêts, Grottes, Grand-Saconnex, Jonction, Le-Sapay, Liotard, Lully-Sézenove, Mont-Choisy/Vollandes, Meyrin-Cointrin, Onex-Parc, Onex-Village, Ouches/Jardins-du-Rhône, Petit-Lancy, Pré-Picot, Satigny, Sécheron, St-Jean/Devin-du-Village, Thônex, Versoix

APE membres excusées : Geisendorf, Peschier,

Comité FAPEO : Xavier Barbosa, Jacqueline Lashley, Vanessa Mosczytz, Nargiza Mullajanova, Jean-François Stassen,

Présidence de la séance : Anne-Thorel Ruegsegger (ATR)

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Présentation de la réforme EP21, par M. Eric Tamone, Directeur du Service organisation et planification / DGEO

Eric Tamone : Le point de départ de ce projet de réforme c'est la question de l'horaire scolaire et de l'introduction du mercredi matin. En mars 2012 le peuple genevois a accepté une modification de la loi sur l'instruction publique pour introduire de l'enseignement le mercredi matin au cycle moyen et en parallèle un renforcement de la lecture au cycle élémentaire. Dès le départ de la mise en œuvre, des faiblesses ont été identifiées, notamment l'intervention des enseignants complémentaires qui s'ajoutent aux enseignants titulaires. Les élèves passent 32 périodes en classe et les enseignants 28 périodes. Le différentiel de 4 périodes est pris en charge, pour 2 périodes par les maîtres d'éducation physique et 2 autres par les enseignants complémentaires par exemple pour l'anglais. Tant au niveau de l'organisation et du lien, ces 2 heures ne sont pas idéales pour l'enseignant complémentaire et pour l'élève. Sont ressorti également, une complexité d'organisation, des difficultés de collaboration entre les professionnels et à cela s'ajoute un sentiment de fatigue avec l'introduction du mercredi matin. Sous l'angle pédagogique, plus de temps d'enseignement était positif, mais 4 périodes d'un coup c'était beaucoup et c'est cette question qui a été soulevée dans le cadre des travaux. Le principe inscrit dans la loi de l'introduction du mercredi matin est à maintenir. L'hypothèse d'un léger redimensionnement de la grille horaire a été mis en avant ainsi qu'une réflexion de nature pédagogique de la réalité de ce qui se passe en classe, à quoi le temps est consacré. Autre contexte actuel, la réalité budgétaire amène à la question de l'attribution des ressources et de son efficience. L'objectif est de proposer un dispositif d'organisation pédagogique qui permette d'améliorer la situation dans les limites du cadre légal et réglementaire actuel.

Ces éléments sont discutés depuis plusieurs années, dans une commission pédagogique avec le partenaire SPG (syndicat des enseignants), les directions des établissements et la DGEO. Un groupe de travail plus spécifique sur les horaires s'est réuni avec les mêmes partenaires et le Secrétariat général pour le côté politique lié à la

question financière et les ressources humaines. Des échanges ont également eu lieu avec la FAPEO et le GIAP, notamment concernant les horaires.

Voici l'option choisie par le département parmi un certain nombre de variantes proposées dans le cadre des différents groupes de travail.

Elle comprend trois paramètres :

1. la note unique de français,
2. les semestres certificatifs
3. l'adaptation de l'horaire, qui ferait que les élèves débuteraient tous les matins à 8h10 (10 minutes plus tard que l'horaire actuel) et pour les élèves du cycle moyen, 1 heure plus tard le mercredi matin.

Ces paramètres sont liés et forment un tout, si le projet est validé et les délais sont tenus, les deux premiers paramètres de nature pédagogique seront déployés à la rentrée 2021, en revanche, le nouvel horaire débuterait à la rentrée 2022, notamment pour des questions d'organisation avec le GIAP par exemple.

Une décision sera prise en mars de cette année.

Concernant la note unique de français au cycle moyen, à l'heure actuelle, 2 dimensions du français sont notées, le français 1 qui relève de la production (rédaction) et de la compréhension écrite et orale. Le français 2 (structuration) l'orthographe, la grammaire, la conjugaison et le vocabulaire. C'est une spécificité genevoise, tous les autres cantons romands n'ont qu'une seule note de français. En conséquence le nombre de notes de français diminue. Une réflexion concernant la transition avec le CO, à la fin de la 8P doit être faite. Aujourd'hui les notes qui décident de l'orientation dans les 3 regroupements, sont le français 1, le français 2 et les maths.

Le service de l'enseignement et l'évaluation devra accompagner le changement didactique et d'évaluation.

Parmi les forces du projet, une diminution de la charge de travail, la cohérence avec le cycle élémentaire et le CO (1 seule note) et du reste des cantons romands.

Parmi les défis : les questions de transition et garantir les 2 dimensions du français dans une note unique.

Concernant le passage aux semestres, l'année sera coupée en 2. En conséquence, moins besoin de notes pour faire la moyenne. Pour l'orientation en 8P vers le CO, à l'heure actuelle, les 2 premiers trimestres permettent de faire une moyenne qui propose une orientation, sera à adapter. Également le bulletin scolaire devra être modifié. Puis l'accompagnement aux changements auprès des professionnels est à prévoir.

Les forces : la diminution de la charge administrative et l'augmentation du temps à disposition pour l'enseignement, la cohérence inter cantonale en supprimant une spécificité genevoise.

Les défis : l'adaptation aux situations extraordinaires comme lors de la fermeture des écoles, au printemps dernier, les 2 premiers trimestres ont permis de certifier l'année. L'enjeu de maintenir le lien entre les familles et l'école indépendamment de la remise des bulletins et ne pas attendre le mois de janvier pour avoir des nouvelles de l'école.

La diminution du nombre d'épreuves permettra le développement d'autres formes d'évaluations, diagnostique et formative, et de libérer du temps pour l'enseignement.

Concernant l'horaire scolaire, Genève a un nombre de périodes élevé. Après l'addition des minutes Genève est le canton avec le plus de minutes d'enseignement, pour le cycle moyen. Parmi les 32 périodes, 22 périodes durent 45 minutes et 10 périodes 50 minutes. L'horaire débutant à 8h10 et 9h00 le mercredi matin permettrait un rééquilibrage à des périodes de 45 minutes. Le mouvement sur la grille horaire aura lieu sur la discipline surreprésentée qu'est l'art visuel, 4 périodes sont attribuées à cette discipline. Dans la majorité des cantons romands 3 périodes. Les 2 périodes avec le maître spécialiste restent inchangées additionnées d'une 1h avec l'enseignant titulaire. Cette modification permet un équilibre du nombre de périodes et un horaire à l'identique pour l'ensemble des élèves. Elle permet une marge de manœuvre en vue de l'introduction de l'éducation numérique et dégage des ressources pour les établissements.

Ces ressources pourraient être réaffectées en faveur des élèves en difficulté, comme le soutien ECSP ou le soutien à la lecture et la continuation du déploiement des équipes pluridisciplinaires.

La formation des enseignants pourrait bénéficier d'un jour supplémentaire, 3 jours au lieu de 2.

Le nouvel horaire permettrait plus de temps pour l'enseignement et l'évaluation formative.

Le mercredi matin est maintenu allégé d'une heure. Les débuts de matinée sont reportés de 10 minutes.

Les forces du projet : moins d'administration, plus de temps pour l'enseignement, une simplification de l'organisation avec l'arrêt des enseignants complémentaires, une réponse au sentiment de fatigue et puis le soutien aux établissements découlant de plus de ressources.

Le projet est en phase de présentation et consultation depuis la semaine dernière. Les directions des établissements rencontrent les équipes enseignantes et mènent des séances d'explications et de discussions. Le retour des différentes instances est prévu d'ici le 1er mars afin décider pour la suite du projet EP21.

APE Pré-Picot : à partir de quels critères est évaluée l'efficacité de l'amélioration des apprentissages des élèves ?

Concernant la note unique en français, est-ce qu'elle laisserait la place à la prise en compte de la moyenne d'allemand lors de la transition au CO?

Quels sont les gestes de communication prévus avec les familles dans le cas d'un passage à 2 semestres ?

Eric Tamone : s'agissant de la question de l'efficacité, les critères sont liés à : « quels sont les besoins et les choix de nature pédagogique liés à la réussite des élèves ? ». Le soutien des élèves en difficulté, les équipes pluridisciplinaires sont des réponses assez efficaces.

Concernant la disparition d'une des notes de français, l'une des hypothèses est l'allemand, mais peut-être aussi des sciences et avoir 4 disciplines de passage lors de la transition EP-CO.

Concernant la communication avec les parents en cas de passage aux semestres, un dispositif, devra être mis en place éventuellement discuté avec la FAPEO afin de s'assurer de satisfaire aux attentes des parents.

APE Châtelaine Bourquin : concernant le réaménagement de l'horaire, dans quelles proportions avez-vous estimé que les 10 minutes en moins le matin allaient changer la fatigue des enseignants ?

Eric Tamone : l'enjeu majeur se situe plus sur l'heure de moins le mercredi matin.

L'attention du département concerne plus la fatigue des élèves que celle des enseignants, sans remettre en question la pénibilité du métier d'enseignant.

APE Châtelaine Bourquin : par rapport à la fatigue des élèves est-ce qu'il a été envisagé d'éliminer le mercredi matin, de moduler différemment les autres jours de la semaine et ainsi donner une journée complète de repos aux élèves ?

Eric Tamone : comme vu dans l'exposé de la présentation, il s'agit de faire des changements sans réouvrir le débat politique du mercredi matin qui est inscrit dans la loi.

APE Châtelaine Bourquin : le changement sur les vacances scolaires (pont de l'Ascension et allongement des vacances de Pâques et diminution d'une semaine des vacances d'été), ces considérations ont-elles été prises en compte dans le projet EP21 ?

Eric Tamone : elles sont disjointes, mais synchrones pour la rentrée 2022. Les modifications des vacances sont un choix du parlement.

APE Châtelaine Bourquin : par rapport aux nombres de bulletins qui passent de 3 à 2, comment maintenir le lien avec les familles ?

Eric Tamone : le maintien du lien doit être garanti. Il faudra qu'une rencontre ait lieu avant le mois de janvier, de manière individuelle comme cela se fait actuellement, sans bulletin, mais avec des indications sur les résultats et le comportement en classe.

APE Meyrin-Cointrin : salue la possibilité de ne plus tenir uniquement compte de la note de français et de math pour entrer au CO. Une note unique en français c'est cohérent, mais pas la diminution du nombre d'évaluations de 90 minutes à moins de 2 par trimestre (minimum à l'heure actuelle) sur un semestre.

Eric Tamone : À l'heure actuelle, il y a minimum 6 notes pour le français 1 et 6 pour le français 2. En passant à une note unique de français plus besoin de 12 notes sur 2 semestres.

APE Meyrin-Cointrin : Est-ce que le temps de maximum de 90 minutes pour une évaluation va rester ?

Eric Tamone : il n'y a pas de raison d'en changer.

APE Meyrin-Cointrin : 2 évaluations par trimestre est-ce un maximum ou un minimum ?

Eric Tamone : Les enseignants doivent composer la moyenne du bulletin scolaire avec un minimum de notes, dans le même temps il faut trouver un équilibre pour ne pas passer chaque semaine des heures à faire des épreuves.

APE Meyrin-Cointrin : L'introduction de 10 min en moins le matin posera sûrement des problèmes d'organisation aux parents qui travaillent, notamment à propos de la surveillance des enfants avant le début des cours. A Meyrin, à ce jour, le GIAP n'est pas entré en matière concernant l'organisation du parascolaire le matin. Le besoin se trouvera probablement augmenté.

Eric Tamone : C'est un point qui a été mis en évidence lors des discussions avec le GIAP et la FAPEO. Votre relai confirme qu'une attention particulière devra être portée sur cet accueil.

APE St-Jean/Devin-du-Village : concernant le passage aux semestres s'il y a moins d'évaluations, les élèves auront plus de risque de ne pas pouvoir se rattraper s'ils ratent une évaluation.

Eric Tamone : effectivement un équilibre est à trouver, une diminution des évaluations ne doit pas mettre en difficulté les élèves. L'évaluation dite formative permet à l'enseignant de mesurer les compétences d'un élève avant l'épreuve.

APE Onex-Parc : à propos des 2 semestres et d'une réallocation en faveur des élèves en difficulté. Est-ce que ce temps pourrait être prévu pour rencontrer les parents des élèves dans des situations délicates et ne pas attendre le mois de janvier.

Eric Tamone : oui c'est impératif, mais actuellement déjà, en dehors des rencontres prévues, l'enseignant prend contact avec la famille afin d'agir pour les élèves en difficulté. L'objectif du passage au semestre concerne uniquement la certification.

APE Onex-Parc : par année, 3 rencontres avec parents-enseignants sont prévues, sous diverses formes comme présentation du portfolio, est-ce maintenu ?

Eric Tamone : oui bien sûr, il n'est pas question de diluer le lien qui est fondamental. Le semestre ne remettra pas en cause le principe des rencontres.

APE Onex-Parc : Concernant le redéploiement des équipes pluridisciplinaires, elles ont plutôt l'air de se restreindre. Est-ce une question financière ou existe-t-il une réelle volonté de continuer le projet ?

Eric Tamone : Concernant la composition des équipes et le nombre de professionnels qui interviennent, le département a fait des choix de nature politique en raison d'une situation particulière à l'OMP. Ce qui est certain, c'est que plusieurs établissements ne bénéficient pas encore d'équipes pluridisciplinaires. Est-ce que les métiers sortis seront réintroduits ? Ce n'est pas assuré, mais le déploiement doit continuer.

APE Onex-Parc : est-ce que cela veut dire que des écoles n'ont pas encore d'éducateurs.

Eric Tamone : non toutes les écoles ont des éducateurs, ce sont les enseignants spécialisés qu'ils n'ont pas.

APE Jonction : Concernant les arts visuels et l'heure qui tombe, cette discipline sera donnée par les enseignants titulaires ?

Eric Tamone : non, à ce jour, il y a 4 périodes d'art visuel, 2 sont données par un enseignant spécialisé en art visuel, et 2 par l'enseignant titulaire, c'est une période donnée par l'enseignant titulaire qui tombe.

APE Jonction : concernant les horaires du cycle élémentaires et du cycle moyen ils seront les mêmes, est-ce également le cas pour les enseignants ? Est-ce qu'il y aura un problème d'ajustement des horaires entre les enseignants des 2 cycles ?

Eric Tamone : oui, tous les élèves vont commencer 10 minutes plus tard et les enseignants du cycle élémentaires également. Le temps de travail des enseignants du cycle élémentaire qui est fixé dans le règlement serait réduit de 40 min par semaine. Ce temps dû à l'institution serait restitué par éventuellement du soutien hors temps scolaire ou une compensation de la décharge de maître adjoint ou encore du temps d'enseignement au cycle moyen par exemple en soutien le mercredi matin.

APE Thônex : est-ce que le passage à 2 semestres est compatible avec le PER ?

Eric Tamone : oui la majorité des cantons romands sont déjà aux semestres.

APE Thônex : Est-ce qu'à l'échéance de la consultation, au 1er mars, la FAPEO et les APE recevront la synthèse des réflexions des enseignants, des syndicats et des directions afin de connaître leurs positionnements.

Eric Tamone : ce n'est pas prévu cependant la demande peut être relayée. Les syndicats ont tendance à publier leur position via des communiqués de presse. La demande est prise en note et le cas échéant un retour sera communiqué au comité de la FAPEO.

APE Onex-Village : qu'est-ce qui est évoqué en parlant du lien entre le primaire et le cycle d'orientation ?

Eric Tamone : il s'agit de l'organisation interne, les directions du primaire et du CO et se rencontrent et se parlent après les 2 premières périodes (trimestres), les moyennes sont faites et un rapport est rédigé par l'enseignant de 8P, il est lu et discuté pour accompagner la transition, celle-ci sera donc modifiée.

Aujourd'hui les notes qui permettent l'orientation dans les 3 regroupements du CO sont français 1, français 2 et math, donc s'il y a plus qu'une seule note en français, soit elle est doublée, soit une réflexion doit avoir lieu autour de cette question de la transition notamment dans le cadre du nouveau projet sur le CO.

APE Onex-Village : À propos d'Harmos et de l'harmonisation, pourquoi existe-t-il autant de différences entre les cantons notamment pour les minutes comme montré plus haut ?

Eric Tamone : il y a des différences, mais au fil des années il y en a de moins en moins, chacun faisant des efforts pour se rassembler.

Le premier élément qui fixait le cadre d'Harmos c'était le début de l'école, tous les cantons rendaient l'école obligatoire dès 4 ans, puis une structuration des 8 années d'école primaire et les 3 années du secondaire 1. La 2e harmonisation concernait les contenus d'enseignement (le PER), la convention intercantonale qui lie les cantons et fixe les objectifs à atteindre. Actuellement tous les cantons ont des périodes de 45 min sauf Fribourg, il y a bien une convergence intercantonale avec des nuances.

APE Onex-Village : à propos du changement d'horaire et de la complexification de l'organisation pour les parents de faire garder les enfants, jusqu'au commencement des cours, l'abolition du mercredi et un prolongement des autres jours de la semaine serait peut-être moins problématique.

Eric Tamone : le mercredi matin d'école est un choix politique confirmé par le peuple. Celui-ci ne sera donc pas remis en question. De plus la totalité des cantons romands a 4 jours et demi d'école.

ATR : sur le mercredi matin, la recherche ne démontre pas qu'allonger les journées au profit d'une coupure d'une journée dans la semaine est profitable aux enfants.

APE Onex-Parc : par rapport à cette grosse différence de minutes avec les autres cantons même avec le projet et une diminution des écarts, ne serait-il pas possible de s'octroyer un jour de pont comme le font de nombreux autres cantons ?

Eric Tamone : le nombre du jour de congé dans l'année ne rentre pas dans mon champ de compétence, néanmoins je prends note de la remarque.

ATR : le nombre de jours de vacances fait partie d'un concordat intercantonal de l'ensemble des cantons suisses et les jours de congé sont placés différemment, mais sur l'ensemble ils sont équilibrés, il y a très peu de différence. Si cette réforme est acceptée et mise en place avec la suppression des minutes le matin, temps total sera en accord avec les autres cantons.

Eric Tamone : oui effectivement Genève sera dans la moyenne. De plus avec l'introduction du numérique un resserrement d'écart entre les différents cantons va s'opérer.

Question par écrit : le modèle semestriel peut entraîner plus de contrôles continus et d'évaluations qui ne seraient pas économe du temps des enseignants.

Eric Tamone : l'évaluation formative permet de déboucher sur de l'enseignement et ainsi percevoir et travailler sur les faiblesses de l'élève et postuler du fait que tant qu'il ne maîtrise pas un contenu il faut essayer de varier les réponses et les solutions afin qu'il progresse.

APE Pré-Picot : mesurer l'efficacité en faisant des comparaisons intercantionales, donne le sentiment de deux sujets différents.

Eric Tamone : les élèves auront une période de dessin, la ressource liée à cette période est à disposition du système de l'école primaire genevoise, l'argent qui n'est pas dépensé pour l'enseignant titulaire à faire du dessin sera dédié à un enseignant spécialisé a du soutien pour les élèves en difficulté. C'est là que se situe la question de l'efficacité où est-ce que l'on place la ressource.

ATR : dans le plan qui est présenté comme se fera l'enseignement de l'anglais ? Au moment de l'introduction du mercredi matin, la question s'est posée parce que tous les enseignants titulaires n'avaient pas les compétences pour enseigner l'anglais, notamment ceux qui avaient été formés il y a quelques années. Idem pour l'allemand qui était enseigné par les enseignants complémentaires pour ceux qui n'avaient le niveau.

Eric Tamone : si le projet est accepté, le département aura l'obligation d'avoir une période de transition, si un enseignant n'est pas habilité à enseigner l'anglais ou l'allemand (comme lors de son introduction) des switchs de classe ont eu lieu, ce type d'aménagement sera mis en place.

Le choix de ne pas introduire des maîtres spécialistes a été fait. La revendication des enseignants du primaire est celle de pouvoir enseigner toutes les disciplines et ceux qui sortent de formation sont habilités à le faire. Il y aura un certain temps d'accompagnement et de mise à niveau.

ATR : remercie chaleureusement M. Tamone pour la présentation du projet de réforme et les explications. La FAPEO a jusqu'au 1er mars pour régir.

Eric Tamone : l'hypothèse initiale est que l'horaire ne bougerait pas avant 2022, la note unique de français et le passage aux semestres dès 2021. Si le projet est validé, l'ensemble des partenaires seront informés du calendrier. Les questionnements importants concernant le lien famille-école et les moments de rencontre avant le mois de janvier, ces éléments-là seront balisés et la FAPEO sera partenaire autour de ces questions.

2. Approbation du PV de l'AD (primaire) du 1er octobre 2020

le procès-verbal est approuvé.

- 3. Informations** : à propos de l'enseignement du numérique à l'école un plan d'étude de l'enseignement du numérique a été déterminé par l'ensemble des cantons romands et arrive en fin de consultation afin d'être validé par les secrétariats généraux. D'ici fin du mois de mars il arrivera en force. Il concerne les élèves de la 1P au CO, pour la majorité des heures au primaire, il s'agira de numérique débranché, c'est-à-dire pas devant un écran.

Pour la question du numérique, la FAPEO a été interpellée par le département pour participer à un travail d'informations des familles à propos de certains sujets qui traverse

le numérique comme les fake news et la gestion du temps des écrans. Un questionnaire en ligne va vous parvenir pour voir auprès des parents quels sont les connaissances et questionnements par rapport à certains termes ou ressources à propos de l'éducation numérique de nos enfants. Le questionnaire sera envoyé par mail et les APE auront jusqu'au 15 février pour répondre. La FAPEO traitera les réponses et ensuite verra avec le département, afin d'organiser la communication avec les familles assez rapidement. La mise en place de ce plan d'enseignement numérique va arriver dans les écoles. Les premiers projets pilotes auront lieu dans les classes dès la rentrée 2021, la mise place réelle commencera en 2022.

Des séances en visioconférence ont eu lieu avec la DGEO pour les questions de réformes scolaires et tout ce qui concerne la situation sanitaire.

Les APE peuvent envoyer un mail au secrétariat afin de transmettre leurs questions, soucis ou constat de terrain qui le cas échéant peuvent être relayés à la DGEO.

Concernant la nouvelle organisation et répartition des vacances scolaires dès 2022-2023, la FAPEO, si les APE le demandent, pourrait organiser une information. Attention de ne pas mélanger avec le projet de réforme présenté ce soir, ce sont 2 sujets dissociés. Les vacances sont décidées au niveau d'un concordat intercantonal qui comprend tous les cantons de Suisse. Concernant mercredi matin d'école il n'est pas remis en question. Pour les APE qui souhaitent parler des réformes, soyez clairs afin de ne pas créer des attentes sur des choses qui ne changent pas.

APE Thônex : à propos des assemblées générales des APE pour les exercices 2019 et 2020, existe-t-il un statut légal pour leur organisation. En raison de la situation sanitaire, la commune ne loue plus les salles. Est-il possible de faire 2 AG en une ?

ATR : oui les assemblées générales sont obligatoires et les APE sont légalement tenues de les faire. Les organiser en même temps va poser un problème de clôture des comptes. Elles peuvent avoir lieu en visioconférence.

APE Onex-Parc : l'APE Onex-Parc a effectué son AG par correspondance. Les documents relatifs ont été envoyés en format PDF, par mail aux membres. Six questions ont été soumises et votées par retour de mail. La mairie a approuvé la démarche.

APE St-Jean/Devin-du-Village : l'APE a rencontré le directeur qui est inquiet par rapport au stress des enfants qui ont du mal à rattraper le retard qui a été pris lors des 3 mois de fermeture des écoles, le programme qui n'est pas adapté à ces lacunes est difficile à suivre. Est-ce que la FAPEO a eu un retour de la direction générale à ce propos.

ATR : le directeur doit s'adresser à sa hiérarchie pour ces questions-là. Le service enseignement et évaluation est disponible et verra ce qu'il est possible de mettre en place en termes de soutien et de délai par rapport aux évaluations. La DGEO est très attentive à ne pas pénaliser les élèves. Les directions des écoles ont les moyens et les ressources pour obtenir de l'aide et du soutien.

APE St-Jean/Devin-du-Village : la démarche a été faite avec le service enseignement et évaluation. Est-ce que la FAPEO a reçu des statistiques cantonales ?

ATR : La FAPEO a demandé si après le 1er trimestre il y avait un écart important en termes de résultats avec l'année précédente. La DGEO était encore dans l'attente des retours des établissements dans les logiciels pour faire une statistique et vérifier si de grands écarts sont constatés. À partir de là, ils ont la possibilité d'agir sur le dernier trimestre et peut-être revoir certaines attentes et mettre en place un soutien qui serait nécessaire. Une attention particulière est portée sur cet aspect aussi pour les autres ordres d'enseignement.

Xavier Barbosa (comité FAPEO) : Les APE présentent ce soir peuvent informer leurs membres à propos de la réforme EP21. La Direction générale se montre friande des retours des parents. De plus les remarques peuvent servir de bras de levier à la FAPEO afin d'entrer en discussions sur des thèmes comme le parascolaire et l'accueil du matin. La FAPEO remercie d'avance ses membres de relayer les préoccupations des parents.

Pour finir, il faut savoir que c'est la Conseillère d'État qui aura le dernier mot et pas le peuple, la réforme ne demande pas un changement de la loi et donc il n'y aura pas de votation.

APE Meyrin-Cointrin : concernant les inscriptions des futurs élèves de 1P, généralement l'APE est sur place pour faire de la promotion et cette année est-ce que d'autres idées sont proposées pour présenter l'APE aux parents.

ATR : la FAPEO en a parlé avec la DGEO, ce qui est prévu sauf changement, les inscriptions auront lieu en présentiel. Les modalités exactes pour éviter les regroupements de personnes ne sont pas encore détaillées. Les documentations des APE et du pédibus pourront être transmises via l'école. Les APE peuvent prendre contact avec eux pour les questions pratiques d'organisation.

APE Gd-Saconnex : concernant la présentation du projet EP21, la FAPEO a proposé de transmettre l'information aux membres des APE. Est-ce que le PowerPoint projeté ce soir qui sera transmis aux APE peut l'être aux parents ?

ATR : la difficulté pour les parents est de comprendre le PowerPoint sans avoir reçu les explications et participer aux échanges de ce soir. Le secrétariat va réfléchir comment communiquer ces informations.

APE Gd-Saconnex : l'APE a prévu de faire son assemblée générale en visioconférence via "Zoom". Des problèmes de sécurité de l'outil ont signalé par des membres. Est-ce que la FAPEO recommande une plateforme ?

ATR : Les problématiques de confidentialité relevées sur "Zoom" en mars, ont en principe été corrigées. L'outil kMett d'infomaniak utilisé ce soir, est genevois aucune donnée utilisée n'est transmise aux GAFA.

APE Onex-Parc : quel document les APE peuvent transmettre à leurs comités sur le projet EP21 ?

ATR : demande d'attendre quelques jours dès réception du PowerPoint de M. Tamone, il sera transmis aux membres présents ce soir.

Fin de la séance 21h07